

Groupe des élus communistes
8 rue Vasco DE GAMA
44000 Nantes
☎ : 02.40.99.92.76

Nantes, le 1 juillet 2011

Communiqué du groupe communiste Nantes Métropole

Objet : Droit des personnes handicapées

Le 20 juin à l'occasion du conseil communautaire de Nantes Métropole et de la présentation du rapport 2010 relatif à l'accessibilité de la chaîne des déplacements et à l'emploi des personnes handicapées et à mobilité réduite. Notre groupe a appelé l'Etat à prendre ses responsabilités dans ces domaines.

Mais les 27 et 28 juin, la majorité de droite a décidé de succomber aux lobbies des entrepreneurs en bâtiment et des patrons. Avec deux dispositions qui portent atteinte aux droits les plus fondamentaux des personnes en situation de handicap : **le droit au travail et à l'accessibilité.**

La majorité du Sénat a voté une disposition qui permet aux entreprises ayant recours à des intérimaires, de s'exonérer de leur obligation d'embauche dès lors que le salarié temporairement mis à disposition présente un handicap. **Pourtant début juin, la deuxième conférence nationale du handicap pointait un taux de chômage chez ces personnes, deux fois plus important que l'ensemble de la population.**

Et le gouvernement a décidé de revenir 6 ans en arrière avec des dérogations aux règles en matière d'accessibilité au bâti neuf prévues dans la loi du 11 février 2005. Cette loi avait pourtant suscité beaucoup d'espoirs, elle répondait à des besoins et s'attaquait à l'égalité des droits mais surtout à l'égalité des chances. **Les engagements qu'elle porte doit donc être effectifs et non soumis à de multiple dérogation.**

La responsabilité de l'Etat est entière et les collectivités locales ne pourront se substituer une fois de plus à la solidarité nationale. Il nous apparaît indispensable de sensibiliser l'ensemble des citoyens pour construire les meilleures réponses d'accessibilité.

Les élus du groupe communiste à Nantes Métropoles expriment donc leur opposition à ces mesures et souhaitent de vraies réponses pour l'accessibilité et l'embauche des personnes handicapées.

Yann Vince
Groupe des élus communistes Nantes Métropole